

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue publiquement le 8 novembre 2018 à 16h30, dans la salle des délibérations du conseil municipal, située au 1386, rue Dumouchel, Sainte-Adèle, Province de Québec, à laquelle étaient présents:

Madame la mairesse Nadine Brière

Mesdames et Messieurs les conseillers

Pierre Lafond	District 1
Roch Bédard	District 2
Robert Bélisle	District 3
Martin Jolicoeur	District 4
Frédérique Cavezzali	District 5
Céline Doré	District 6

Tous membres du conseil et formant le quorum.

Sont également présents le greffier et le directeur général.

Madame la mairesse Nadine Brière déclare la séance ouverte à 16 h 30.

RÉSOLUTION NO. 2018-356

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 8 novembre 2018

L'amendement suivant est :

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Pierre Lafond

1) De retirer le point 2.1

POUR : M. Pierre Lafond

CONTRE : M. Roch Bédard
M. Robert Bélisle
M. Martin Jolicoeur
Mme Frédérique Cavezzali
Mme Céline Doré

L'AMENDEMENT EST REJETÉ

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Roch Bédard

APPUYÉ PAR LE CONSEILLER : M. Martin Jolicoeur

POUR : M. Roch Bédard
M. Robert Bélisle
M. Martin Jolicoeur
Mme Frédérique Cavezzali
Mme Céline Doré

CONTRE : M. Pierre Lafond

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ

QUE le conseil adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 8 novembre 2018.

RÉSOLUTION NO. 2018-357

Autorisation de signature – Acquisition de terrain – Lot 2 454 067 – Sable Ste-Adèle Inc.

L'amendement suivant est :

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Pierre Lafond

Évaluation municipale 155 000\$ et qu'aucune firme comme Proval n'est venue faire l'évaluation du terrain.

POUR : **M. Pierre Lafond**

CONTRE : **M. Roch Bédard
M. Robert Bélisle
M. Martin Jolicoeur
Mme Frédérique Cavezzali
Mme Céline Doré**

L'AMENDEMENT EST REJETÉ

ATTENDU la proposition de la Ville de Sainte-Adèle d'acheter le lot 2 454 067 (chemin Pierre-Péladeau) de la compagnie Sable Ste-Adèle Inc.;

ATTENDU que le conseil juge opportun d'acquérir le terrain pour construire un futur garage municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Roch Bédard

APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE : Mme Céline Doré

POUR : **M. Roch Bédard
M. Robert Bélisle
M. Martin Jolicoeur
Mme Frédérique Cavezzali
Mme Céline Doré**

CONTRE : **M. Pierre Lafond**

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ

QUE le conseil autorise la mairesse et le greffier à signer l'offre d'achat à intervenir entre la Ville et la compagnie Sable Ste-Adèle Inc. pour le lot 2 454 067;

QUE le conseil procède à l'acquisition de ce terrain pour une somme de 450 000,00\$, plus les taxes;

QUE le conseil mandate *l'Étude Voizard et Voizard, notaires* afin de préparer l'acte et de recueillir les signatures des parties;

QUE tous les frais, y compris les honoraires professionnels pour se faire, soient à la charge de de la Ville;

QUE la mairesse et le greffier soient autorisés à signer les actes nécessaires à l'acquisition du terrain;

D'autoriser le Service de la trésorerie à acquitter l'ensemble des sommes nécessaires à cette dépense à même le fonds de roulement remboursable sur une période de 10 ans.

RÉSOLUTION NO. 2018-358 AVIS DE MOTION

Je, Céline Doré, conseillère municipale, donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté le futur règlement 1266 autorisant le fonds de roulement

Un projet de règlement est aussi présenté et déposé séance tenante.

COMMUNICATION DE LA MAIRESSE AU PUBLIC

Aucun point

COMMUNICATIONS DE LA CONSEILLÈRE ET CONSEILLERS AU PUBLIC

Aucun point

PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse Nadine Brière répond aux questions du public.

Madame la conseillère Frédérique Cavezzali était absente pour toute la durée de l'adoption de la présente résolution, a quitté à 17h15.

RÉSOLUTION NO. 2018-359

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE : Mme Céline Doré

APPUYÉ PAR LE CONSEILLER: M. Roch Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée à 17h30.

(s) Nadine Brière

Mme Nadine Brière, mairesse

(s) Simon Filiatreault

Me Simon Filiatreault,
Greffier et directeur des services juridiques